

**Création de société civile
Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LE PUY EN VELAY 21 PLACE DU BREUIL 43000 LE PUY EN VELAY
déclare et atteste avoir reçu la somme de 200 €.

Antoine ACCASSAT et Maxime BAREY, gérant de la société SCI AB IMMOBILIER, société civile
actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 17 RUE SAINT JACQUES 43000 LE PUY
EN VELAY, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement
libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble
des associés.

- Associé : Antoine ACCASSAT
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

- Associé : Maxime BAREY
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

En conséquence, sur demande de Antoine ACCASSAT et Maxime BAREY, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé
Antoine ACCASSAT

Lu et approuvé

JST16

Maxime Barey

